



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC \*\*\*  
LIGUE DU POITOU - CHARENTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
des Membres du Comité directeur  
ROCHEFORT, le 28 septembre 2012**

Excusé : Michel Grosjean - Absents : Michel Armengol et Jean-Jacques Carolle

\_\_\_\_\_  
**Ordre du jour** : selon convocation  
\_\_\_\_\_

La Présidente remercie les présents et ouvre la réunion à 19 h 10.

**COURRIERS RECUS** :

Proposition CDOS concernant le « **Défi rêve** » : St Jean d'Angély effectuera les interventions initiation tir à l'arc pour les jeunes en difficultés.

**Chronotir** : en réparation. Retour avant les compétitions du département.

**Stage parcours** programmé le dimanche 7 octobre, 3 inscrits. Le CD décide d'annuler mais sera reprogrammé.

Cyrille Ospel informe les membres du bureau présents que les **tarifs SACEM** « forfait amateur » ainsi que les conditions sont publiés sur le site du CD. Pour la sonorisation de petite manifestation, pas d'adhésion. Celle-ci est à prendre en début de saison. Ce point sera évoqué lors de l'AG. Les tarifs :

moins de 80 adhérents	: 123 €
80 à 160 adhérents	: 280 €
au-dessus	: 562 €

## Assemblée Générale

Le Trésorier signale un budget en déficit : - 1 558,95 €. Les dépenses les plus importantes sont le salaire de l'ADS (47 %), les déplacements remboursés aux archers qui ont fini leur formation arbitres ou entraîneurs ainsi que les déplacements de l'ADS. Une dépense importante a été faite aussi pour présenter une équipe au dernier challenge 3d par équipe départementale.

Le déficit s'explique par des remboursements importants pour les déplacements des archers en formation (rattrapage de ceux de l'année d'avant et ceux de l'année en cours).

La Présidente informe que les formations entraîneur, jusqu'à présent pris en charge par la Ligue qui bénéficiait d'une subvention pour cela, seront payantes.

**Tarifs 2013** : Les membres du CD proposent d'augmenter les cotisations de 1 € pour toutes les licences, excepté pour les bénévoles. Ces tarifs seront applicables à compter de septembre 2013.

Les **planchers pour les championnats départementaux** sont finalisés et seront joints au dossier de l'AG. Ceux pour le 3D seront évolutifs dans la saison car le règlement vient de changer et il faudra probablement des adaptations.

**Stages** : Participation des archers adultes portée à 12 €

- ➔ Mental confirmé pour le 26 janvier 2013
- ➔ Poulies prévu le 15 ou le 26 octobre : Jérôme Pitor relance Jean-Marc Baud
- ➔ Jeunes à partir de benjamin 2ème année : 8 au 10 novembre à Aulnay - 90 €. Une lettre sera adressée aux présidents de club par mail.
- ➔ Jeunes 2ème semaine de Pâques : le lieu est à réfléchir

### **Récompenses des podiums**

Le CD17 ne récompense pas les podiums des Championnats de France militaires

A la fin de la réunion, Philippe Chassard présente sa démission (courrier donné à la Présidente), en précisant que celle-ci est effective à partir de ce moment et qu'il ne participera pas à l'AG en tant que trésorier.

\*\*\*\*\*

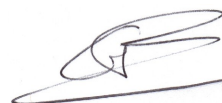
Pas de question diverse, la Présidente lève la séance 20 h 50.

La Secrétaire



Fernande Mattéra

La Présidente



Geneviève Freund